

Téléphone mobile

Un rapport met en cause l'indépendance des experts

LIENS FINANCIERS de chercheurs avec les opérateurs de téléphonie, budget ridicule pour une agence de santé publique... Une enquête cinglante de l'Igas, Inspection générale des affaires sociales, et l'Ige, l'Inspection générale de l'environnement, met en cause les méthodes de l'Afsset, Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement. Ce rapport explosif est resté enterré huit mois chez les deux ministres, Xavier Bertrand et Nelly Olin, et n'a été rendu public que sous la pression de deux associations (*voir ci-dessous*).

L'Igas, la police des polices en matière de santé, critique « les liens trop étroits entre expertise et industrie (les opérateurs de téléphonie) ». C'est un réquisitoire de 90 pages contre l'Afs-

set que dressent les inspecteurs Igas-Ige, où fleurissent les termes « défaillances », « insuffisances », voire « irrégularités ». On apprend que l'expert en chef mandaté pour mener de façon indépendante le rapport sur les dangers des portables remis en 2003 était payé par Bouygues Télécom à titre permanent, comme faisant partie du conseil scientifique. Commentaire de l'Igas : « Les précautions prises quant à l'indépendance des experts ont été insuffisantes. »

Manque de moyens

D'autre part, trois membres du comité d'experts ont leur laboratoire financé par les trois opérateurs. Or, les enquêteurs notent que ces experts n'ont pas auditionné certains scienti-

fiques (plus critiques) ou analysé l'investigation sur les cas de cancer de Saint-Cyr-l'École (Yvelines). Les conséquences en termes judiciaires ne sont pas écartées : « L'agence a pris le risque d'hypothéquer le travail des experts par des irrégularités de

forme, sur lesquelles pourrait s'arrêter un juge en cas de contentieux. »

Outre l'indépendance financière, les enquêteurs dénoncent l'avarice des ministres de tutelle, Santé et Ecologie. « Les moyens dont a disposé l'Afsset pour conduire les ex-

pertises n'ont pas été, au cours des trois premières années, adaptés à ses besoins. » De 2002 à 2004, l'agence a reçu la somme dérisoire de 200 000 € pour se saisir de 56 dossiers de santé publique, dont la téléphonie... « J'ai toujours déploré le manque de financement, réagit Michelle Védrine, directrice de l'Afsset, et j'ai moi-même mis en place des contrôles féroces sur les experts. Les prises d'intérêts ont été rendues publiques depuis mais il est possible que l'on m'ait caché à l'époque certains liens... » Joints hier, les opérateurs n'ont pas voulu commenter de même qu'au ministère de la Santé, où l'on cherchait dans quel tiroir de bureau le rapport avait traîné pendant sept mois...

ERIC GIACOMETTI

Trois ans de suspicion

■ **2003.** Le 17 mai, l'Afsset présente son rapport qui innocente les dangers des portables. Une polémique jaillit, certains experts du rapport avaient livré les conclusions quatre mois avant dans un document de l'opérateur Orange (« *le Parisien* » du 17 avril 2003).

■ **2005.** Le Pr Zmirou, directeur scientifique de l'Afsset, démissionne avec fracas. Le 10 octobre, le président de la même agence, Guy Paillotin, provoque un tollé au Sénat en révélant à propos du rapport de 2003 que « c'est une expertise que je considère comme n'existant pas (...) elle ne tenait pas devant une expertise juridique (...) » Le ministère de la Santé lance une enquête Igas (« *le Parisien* » du 14 octobre 2005).

« On a fait plier l'Etat »

STEPHEN KERCHOVE,
délégué général d'Agir
pour l'environnement

Que pensez-vous de cette enquête ?

■ **Stephen Kerchove.** Il confirme les dérives répétées que nous dénonçons depuis des années. Il a fallu que l'Igas mène une enquête pour qu'on s'aperçoive que les rapports d'expertise soit-disant indépendants présentent des irrégularités. Les experts scientifiques, en charge de protéger notre santé, c'est-à-dire de savoir si les antennes et les portables sont dangereux, ne doivent pas être payés par les opérateurs. C'est la base même de la crédibilité.

Mais pourtant les autorités font preuve de transparence, elles ont publié ce rapport sur Internet...

Vous plaisantez ! Cette enquête était enterrée et nous les avons obligées, avec Priartem, à la rendre publique. Ce rapport a été rendu aux ministres de la Santé et de l'Environnement il y a huit mois. Nous l'avons demandé, aucune réponse. Avec un avocat, nous sommes revenus à la charge et avons saisi la Commission administrative d'accès aux documents, l'arme ultime pour faire plier l'Etat. Quelques jours plus tard, l'enquête était mise en ligne en catimini sur le site de la Documentation française...

Qu'allez-vous faire ?

Cette agence ne remplit pas son rôle. Ses rapports scientifiques ne sont plus valables. Il faut repartir de zéro, ce sera le seul moyen de regagner la confiance des citoyens. Nous allons examiner des moyens d'agir, y compris en justice.

PROPOS RECUEILLIS PAR E.G.